

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un nouveau programme d'accompagnement pour les créateurs d'entreprises sociales

[Camille et Jean-Baptiste](#) rendent les techniques du théâtre accessibles à tous. [Pierre](#) facilite l'accès au covoiturage, aux transports en commun et au vélo. [Jérémy](#) propose un traitement de l'eau biologique et écologique. LUSIE01 favorise le retour à l'emploi de personnes en difficulté d'insertion professionnelle. Tous ont un point commun : originaires de l'Ain, ils ont créé des entreprises sociales qui ont été accompagnées par Ronalpia.

C'est pour faire émerger des projets de ce type que la Communauté d'Agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse s'associe à Ronalpia pour lancer un appel à candidatures. A la clé, un accompagnement en local et sur neuf mois qui doit permettre de faire mûrir les projets de création d'entreprises sociales et solidaires. Dossiers à envoyer avant le 26 avril.

Neuf mois pour passer de l'idée à la création

L'accompagnement est confié à l'association Ronalpia en relation avec d'autres acteurs du territoire : France Active Ain, AGLCA, ESS'AIN, BGE, collectif des Rencontres du possible et du PTCE de Bourg-en-Bresse, etc.

. Six porteurs de projets seront accueillis au sein de l'espace de coworking de la Maison de la culture et de la citoyenneté à Bourg-en-Bresse.

Ils recevront 15 jours de formation collective et 18 heures d'accompagnement individuel. Ils feront aussi partie d'une communauté vivante d'entreprises sociales et d'un réseau de partenaires locaux (institutions, associations, experts...) qui pourront se mettre à leur service pour assurer leur succès.

Durant 9 mois, l'accompagnement est gratuit, sur mesure et tout au long du processus de création, de l'idée à sa concrétisation. Selon les besoins, il vise à :

- affirmer la mission sociale et consolider le positionnement du projet ;
- renforcer l'ancrage local et tester le modèle économique ;
- créer l'activité, trouver les premiers clients sur le territoire.

Des entreprises sociales

En période de crise sanitaire, plus que jamais, nos territoires ont besoin de ces entrepreneurs qui prennent des initiatives solidaires.

L'appel à projets concerne des entreprises qui visent à répondre à des besoins sociaux ou environnementaux peu ou mal couverts sur le territoire : service aux personnes, mobilité, commerce de proximité, vieillissement de la population, transition écologique...

Six porteurs de projets seront accompagnés. La Communauté d'Agglomération finance chacune des créations à hauteur de 1 500€.

S'informer en atelier

Ateliers « Outils-toi ! » mercredi 7 ou jeudi 8 avril de 12h à 14h : deux heures pour acquérir des premiers outils pour mûrir son projet, s'informer sur l'accompagnement et échanger.

A Bourg-en-Bresse, en présentiel ou en visioconférences suivant l'évolution de la situation sanitaire.

Candidater

Rendez-vous sur le site Internet de Ronalpia jusqu'au 26 avril :

<http://www.ronalpia.fr/appel-a-projets>

Se renseigner

Pauline Neuilly, coordinatrice des incubateurs de territoire à Ronalpia

Tél : 07 88 18 30 97.

Qui est Ronalpia ?

Ronalpia est une association de loi 1901, dont la mission est de détecter, sélectionner et accompagner des entreprises sociales à fort potentiel, dans leur lancement, développement ou leur implantation en Auvergne Rhône-Alpes.

Depuis 2013, Ronalpia a accompagné 265 entreprises sociales qui entreprennent pour les fragilités individuelles, territoriales ou systémiques et apportent des solutions entrepreneuriales aux besoins sociaux peu ou non couverts.

Sa mission : fédérer une communauté autour d'eux et réunir les conditions pour qu'ils puissent se consacrer pleinement au développement de leur activité et maximiser leur impact social (accompagnement stratégique individuel, formations collectives, mise à disposition d'espace de co-working, mise en réseau).

Contact presse

Nicolas Gauthy, responsable de la communication Ronalpia

Tél : 06 49 73 74 72.